



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 077-217704949-20240926-DELIB2024_0040-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 16/09/2024
Date d'affichage 26/09/2024
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....21
Réf : 2024-044 Objet : SDESM : ADHESIONS DES NOUVELLES COMMUNES Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 26/09/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 26/09/2024 Le Maire, A. MOMON

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Gerty EMBOULÉ, Elisabeth FRONTIN, Geneviève DARGNAT et Nassima VIGUIER

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Nicolas POUZET pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN
Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Brigitte GOUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL
Clément ROCU pouvoir à Sébastien DERREUMAUX
Olivier BEUDAERT à Daniel PIGNOT
Hermann TYNDAL à Eric SAINT SEBASTIEN

Absent(s) :

Alain GUYONNET et Sébastien PELLERIN

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2024-044- SDESM : ADHESIONS DES NOUVELLES COMMUNES

Entendu Monsieur DESSOGNE, Adjoint au Maire en charge des Finances,

- Informer que le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) a approuvé lors de sa séance du 19 juin 2024 l'adhésion de 8 nouvelles communes, à savoir : Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée.
- Signaler que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver ces nouvelles adhésions et la modification du périmètre qui en découle

Après débat, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion au SEDESM de 8 nouvelles communes, à savoir : Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 26 septembre 2024

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Michel DOYEN